



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations



Réponse de Tours-Fondettes agrocampus à l'appel à candidature «jardins perchés»





Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations



N/REF. : JMB/EBM/18-2190

Dossier suivi par : Jean-Michel BREGÉON
Mail : jean-michel.bregon@educagri.fr

à : M. Grégoire SIMON, Directeur Général
TOURS HABITAT
1, rue Maurice Bedel
CS 1333
37033 TOURS CEDEX 1

Objet : candidature « Jardins Perchés »

Fondettes, le 3 septembre 2018

Monsieur le Directeur,

Suite à notre rencontre au sujet de l'appel à projet concernant l'exploitation de la micro ferme maraîchère « les jardins perchés », j'ai l'honneur de vous adresser l'acte de candidature à ce projet d'agriculture urbaine sur un objectif systémique production, formation, développement, animation grand public.

Notre structure porte ces thématiques au quotidien puisque nous gérons deux exploitations, une en polyculture élevage avec une partie agriculture biologique et une partie agriculture de conservation des sols, l'autre en viticulture. Nous assurons donc des productions agricoles, horticoles, maraîchères et viticoles sur une surface globale de 350 ha, autour desquelles nous développons des formations initiales sur le lycée, en alternance sur le Centre de Formation des Apprentis (CFA) et en formation tout au long de la vie sur le centre de formation professionnel pour adultes (CFPPA). Enfin, une partie « ferme pédagogique », portée par l'exploitation, nous permet d'assurer pour le grand public le volet centre d'interprétation en accueillant notamment des écoles, collèges, lycées, et autres groupes constitués, sur les liens agriculture-alimentation-environnement.

Cet ensemble d'activités production, formation, animation, développement nous permet de faire travailler 180 personnes pour 1000 apprenants en formation sur site et 1500 en formations extérieures ou accueilli en ferme pédagogique, et d'équilibrer un budget de fonctionnement à hauteur de 6 millions d'euros.

Le projet des jardins perchés est construit suivant la même stratégie en mobilisant nos réseaux locaux, régionaux et nationaux autour des axes suivants :

- ✓ Partie production maraîchère : la serre et l'espace au sol sont traités dans un premier temps dans le cadre de nos espaces tests où un entrepreneur travaille à son compte avec en interface une structure de gestion (couveuse).
- ✓ Partie formation : notre service ingénierie de formation crée des modules de formation sur l'agriculture urbaine en s'appuyant sur la production de l'exploitation « les jardins perchés ». En parallèle, nous étudions la possibilité d'introduire production et formation autour de l'aquaponie, source de revenus complémentaires et espace de formation probablement unique en Région voire au-delà.
- ✓ Partie centre d'interprétation : nous mettons à portée du grand public, des écoles primaires, des groupes d'adultes de passage, les principes qui guident ces productions en ville et le lien social qui se crée autour de l'alimentation.

.....



Le phasage du montage projet serait le suivant :

2018

- septembre-décembre : création du comité de pilotage, montage des partenariats et validation des investissements.
- novembre : validation des budgets par notre conseil d'administration.

2019

- Recrutement et installation du futur entrepreneur.
- Recrutement d'un ingénieur chef de projet en charge de la mise en place et de la gestion du projet dans le cadre du dispositif du Ministère de l'Agriculture « Ingénieurs chefs de projet »
 - Financement et mise en place.

Restant à votre disposition, recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur,

Jean-Michel BREGEON.



Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de TOURS-FONDETTES
La Prairie - 37250 FONDETTES
Lyons ☎ : 02.47.42.01.06 - fax : 02.47.40.94.40 CFAAD 57☎ : 02.47.42.17.90 CFPFA ☎ : 02.47.42.02.47
Exploitation polyculture-élevage-horticulture ☎ et fax : 02.47.42.48.00
Exploitation viticole de Chinon ☎ : 02.47.42.07.54 - fax : 02.47.42.21.17
Mail : jm.bregeon@educagri.fr - site Internet : www.tours-fondettes.educagri.fr



A. – Contexte :

Du projet « jardins perchés » au concept « j'habite mon jardin »

L'agriculture urbaine est entrée en expansion dans de nombreuses villes du monde.

Analyser cette évolution impose de se réappropriier les frontières qui séparent traditionnellement les agricultures dites conventionnelles, et l'agriculture dite urbaine. Elle introduit la complexité des relations entre la ville et l'agriculture.

Saint-Pierre-des-Corps, ville frontière de la ville de Tours, maintenant complètement intégrée dans l'agglomération, comme Fondettes, ou La Riche, en est une illustration. Voici un siècle, une centaine de maraîchers alimentaient quotidiennement la population tourangelle. Les survivants ne sont plus les acteurs principaux de l'alimentation de l'agglomération.

Les industriels de l'alimentation et les GMS ont pris le relais. Si certains d'entre eux s'approvisionnent prioritairement dans un rayon relativement proche, d'autres importent des quantités importantes.

À côté de cette alimentation, dite classique, nous trouvons également les ancestraux jardins ouvriers, plus ou moins partagés, qui participent également à cette fourniture d'une alimentation de proximité.

Entre des projets simplissimes, par exemple en production de légumes sous sa fenêtre, avec un panneau « servez-vous », jusqu'à des exemples d'immeubles consacrés au maraîchage industriel comme on peut voir à New York ou Los Angeles, en passant par une réappropriation de bâtiments désaffectés pour produire soit des champignons dans l'obscurité, soit des salades, avec un éclairage spécifique, ou des conteneurs posés en ville pour produire des fraises en hydroponie, les possibilités foisonnent.

Toutes ces solutions s'éloignent fortement de l'image d'Épinal du berger qui accompagne ses troupeaux en alpage, ou à l'autre extrême des grandes plaines de blé parcouru par d'immenses machines de production.

L'image que l'urbain se fait de l'agriculture est parfois façonnée par ses promenades à la campagne, ou par des salons citoyens comme l'opération « ferme expo » sur notre territoire, organisée par la chambre agriculture d'Indre et Loire.

Parfois, l'animal revient en ville, non pas sous forme de quelques oiseaux, ou chien et chat, mais sous une forme d'utilité fonctionnelle ; par exemple quelques moutons qui entretiennent la pelouse sur les axes des tramways, ou quelques chèvres qui vont entretenir les sous-bois des parcs en ville, ou les berges des rivières.

Historiquement le maraîcher produisait ses légumes dans les marais, proche des villes, sur les terres qu'il avait amoureusement et longuement aménagées, amendées, enrichies, pour produire le plus possible de légumes. Ceux-ci étaient livrés quotidiennement en ville, en charrette, parfois tractée par des chevaux. Au retour, le maraîcher qui avait livré ses légumes, et vidé sa charrette, revenait en passant par les écuries des citoyens, récupérer le fumier des chevaux, qui servaient à enrichir le sol. La fermentation de celui-ci, en début de printemps, dégageait un surcroît de température qui permettait de hâter la production légumière, tout en enrichissant le sol.

Poussé par la pression urbaine, le maraîcher s'est petit à petit éloigné des villes, profitant de l'amélioration des moyens de transport pour se positionner dans des endroits plus adaptés à la production de légumes. Ceci a permis l'intensification des productions, et la mise en œuvre de nouvelles techniques de production, notamment, petit à petit la production sous serre.

Cette pression urbaine qui a éloigné « la fourche de la fourchette », a entraîné une industrialisation de la production, et une augmentation des pollutions diverses et variées, liées entre autre à l'utilisation de pesticides et de gaz à effet de serre. De même les normes sociales sont très différentes selon les pays, engendrant des qualités de production très différentes.

Une partie de la population sensibilisée à cette contrainte (GES, Social), est extrêmement favorable à un rapprochement géographique entre le produit agricole (le légume), et l'aliment. L'agriculture périurbaine qui utilise des pratiques respectueuses de l'environnement, apporte au territoire des bénéfices environnementaux et paysagers qui contribuent à la qualité de vie locale (Zasada, 2011).

Les impacts environnementaux positifs alloués à l'agriculture urbaine sont nombreux (Goldstein, 2016) : réductions du transport, usage et recyclage de l'eau, architecture éco-efficace, recyclage de déchets organiques, diminution des emballages, non- utilisation de pesticides mais ne sont finalement pas tous justifiés, ou maîtrisés.

Tours métropole s'est parfaitement saisi du problème, et dans le cadre du projet alimentaire territorial, met en œuvre des solutions pour réimplanter du maraîchage à proximité de Tours.

Tours habitat, profite de son opération immobilière pour créer un nouveau concept de maraîchage urbain, intégré au sein d'une résidence de logements locatifs sociaux, rue de la Miletière à Tours (Lauréat du prix habitat).

La structure proposée est composée de deux éléments :

1. 3000 m² de surface au sol, à aménager en fonction des contraintes, et des choix fixés par le maraîcher ;
2. 1600 m² sur la toiture, permettant 800 m² sous serre en polycarbonate, non chauffés, et 150 m² hors serre.

L'agriculture périurbaine est également une vitrine (Boily, 2011) pour Tours Métropole.

Le projet repose néanmoins de manière prégnante sur la présence d'un maraîcher.

B. – Proposition Tours-Fondettes agrocampus : « J’habite mon jardin »

A partir du site « les jardins perchés », en s’appuyant sur l’exploitation existante, ainsi que sur les différentes ressources humaines disponibles, l’établissement est susceptible de proposer un concept que nous avons baptisé « j’habite mon jardin » associant production, animation, formation, recherche développement.

Celui-ci s’appuie sur différents éléments combinés et imbriqués les uns dans les autres :

1. Un espace test, accompagné par de nombreux acteurs
2. Une ferme pédagogique, existante, et fonctionnelle,
3. Une équipe d’enseignant et de salariés agricoles qui intervient :
 - a. Sur les formations initiales diplômantes :
 - Bac professionnel production horticole,
 - Brevet de technicien supérieur production horticole,
 - b. Sur les formations pour adultes diplômantes :
 - Brevet professionnel responsable d’exploitation agricole,
 - Bac professionnel production agricole,

et qui pilote une exploitation agricole 350 ha avec :

Une production laitière de 90 vaches,
Une production de viande ovine labellisée,
Une production céréalière conventionnelle,
Une production céréalière en agriculture biologique
Une production horticole et maraîchère, en production conventionnelle et en agriculture biologique (AB).



Les différentes fonctions de « j'habite mon jardin »

Pour mettre en œuvre le concept de « j'habite mon jardin », il convient de réfléchir à la combinaison des différentes fonctions à mettre en œuvre et qui repose sur la complémentarité de la gestion des fonctions **production - commercialisation et gestion administrative - animation grand public –formation - recherche et développement.**

1. Production-commercialisation-gestion administrative

Pour sécuriser le démarrage de la production, nous proposons de :

- ✓ **Intégrer le site dans le dispositif « espaces tests » du département** relayant la politique espace test du Conseil Régional. Le Comité Départemental espace test est piloté par le directeur de Tours-Fondettes agrocampus. Un espace test agricole est d'une façon générale, un espace agricole sur lequel un agriculteur qui n'est pas son propriétaire, travaille à son compte. La production est assurée par cet entrepreneur en couveuse, celle-ci gérant la partie financière du « couvé » pendant deux à trois ans en assurant la sécurité de la gestion. L'entrepreneur travaille à son compte, mais les recettes et factures sont encaissées et réglées par la couveuse qui assure le suivi. Au bout de deux à trois ans, l'entrepreneur s'installe en toute autonomie en connaissant le site. Durant tout ce temps il est accompagné techniquement et économiquement par les partenaires du dispositif espaces test 37 notamment l'agrocampus, la Chambre d'Agriculture, l'ARDEAR ou Ferme d'Avenir. Ce dispositif permet de sécuriser le système avant de le laisser vivre dans le marché. Ce système est reproductible.
- ✓ **Intégrer le site dans le plan alimentaire territorial de la Métropole et accéder à des aides à l'investissement.** Le fait d'intégrer le site dans le dispositif espaces tests 37 permet d'accéder à des aides publiques de l'État, de la Région et de la Métropole. La partie production nécessite des investissements (voir la partie systèmes de productions envisagés). **Tours-Fondettes agrocampus n'a pas vocation à réaliser des investissements** de production en dehors de ses exploitations. L'espace test, intégré au plan alimentaire de la Métropole, permet donc d'accéder à des aides ou avances pour les investissements
- ✓ **Mettre à disposition un terrain de production plein champ supplémentaire :** A proximité du site un espace supplémentaire est à prévoir. L'intégration aux dispositifs espaces tests et plan alimentaire de la métropole permet d'accéder à du foncier avec les collectivités, communes, EPCI, métropole. Cet aspect permet de sécuriser la production du couvé.
- ✓ **Intégrer dans le dispositif la couveuse ACEASCOP (Châtelleraut)** habituée à l'accompagnement d'installation.

- ✓ **Intégrer dans le dispositif d'aide ponctuelle à l'entrepreneur**, les adultes et étudiants en formation sur l'agrocampus dans le cadre de leurs stages obligatoires, ainsi que des travaux pratiques prévus dans les différents programmes de formation.
- ✓ **Intégrer le couvé dans les dispositifs circuits-courts** pilotés par la profession et la restauration hors scolaire, le Conseil Départemental et la métropole.

Ce plan d'action permet d'intégrer le dispositif **«jardins perchés»** dans une dynamique territoriale.

2. Animation grand public

- ✓ **Intégrer le site «jardins perchés» dans le dispositif « ferme pédagogique de l'agrocampus »**

L'alimentation, l'agriculture, notamment urbaine, l'énergie, les déchets deviennent **des phénomènes de société suscitant l'intérêt du grand public**¹ soucieux de la compréhension des enjeux au cours de visites de sites innovants. Sur cette demande, agrocampus a développé sur ses exploitations le concept de ferme pédagogique qui utilise **ses exploitations grandeurs nature** pour accueillir des publics scolaires et du grand public. Se basant sur leur propre expérience, elles peuvent illustrer des engagements vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, de la qualité des produits, d'utilisation différente de l'énergie ou de production d'énergies renouvelables, etc. Grâce à des animations thématiques ou systémiques, elles permettent au public de comprendre l'évolution en marche et peuvent ainsi l'aider à faire des choix responsables.

En raison de l'introduction de l'éducation au développement durable dans les programmes scolaires, les élèves de l'élémentaire, les collégiens et les lycéens sont des publics particulièrement intéressés. Mais les familles se posant des questions de société, les groupes organisés recherchent aussi des réponses concrètes et accessibles auxquelles les fermes pédagogiques peuvent contribuer.

Cette curiosité des publics et les prises de conscience des consommateurs ouvrent un champs large et diversifié de possibilités de développement.

Le site de **«jardins perchés»** serait intégré aux propositions déjà faites par la ferme pédagogique de l'agrocampus, étoffant ainsi l'offre d'accueil du territoire avec les enjeux de l'agriculture urbaine.

1 <https://www.egalimentation.gouv.fr/>

✓ **Gérer la partie animation sur le budget agrocampus avec les ressources de l'agrocampus**

Agrocampus base le développement stratégique et les équilibres financiers de ses exploitations sur le volet animation en l'intégrant aux activités de production. Le site « jardins perchés » serait géré de la même façon. L'activité animation génère des recettes d'hébergement non négligeables qui permettent de financer l'emploi nécessaire à l'activité. Cette animation est déjà développée pour l'instant avec des prestataires associatifs comme Couleurs Sauvages.

✓ **Aller vers un site d'animation global permettant d'accueillir des bus.**

«jardins perchés», de par son caractère innovant, intégré aux deux exploitations d'agrocampus, doit permettre de passer à une échelle d'accueil plus professionnelle en accueillant des visites pour des publics constitués. L'accueil doit être dimensionné pour accueillir des bus afin de répondre au développement d'une certaine forme de tourisme éclairé.

3. Formation

✓ **Intégrer le site dans le dispositif d'exploitations support de formation d'agrocampus**

La formation tout au long de la vie est gérée sur agrocampus par le Centre de Formation Professionnel pour adultes (CFPPA). Nous avons une offre de formations économiques et techniques dans les domaines de l'agriculture, de la viticulture, de l'horticulture et maraichage, de l'eau, et du paysage. Ce sont sur l'ensemble des centres CFA, CFPPA, Lycée, plus de 1000 personnes en formation chaque année. Ces formations ont des supports concrets. Intégrer «jardins perchés» au dispositif, c'est mettre le maraîcher en couveuse dans un « environnement apprenant » permettant de renforcer les aides possibles ponctuelles.

✓ **Développer des formations sur l'agriculture urbaine s'appuyant sur le site**

Ces formations peuvent être des **formations techniques pour les futurs maraîchers urbains** mais également **des formations pour les élus des villes et intercommunalité** qui souhaiteraient développer des projets de ce type. L'ingénierie de formation sera faite par les personnels spécialisés d'agrocampus. Le modèle économique est parfaitement maîtrisé sur cette partie.

4. Recherche et développement

- ✓ Intégrer «jardins perchés» dans les dispositifs nationaux du Ministère de l'agriculture et dans ses établissements de recherche.

Acteurs	Coordonnées	Responsable	Mission et rôle
Tours Fondettes agrocampus	La Plaine 37230 Fondettes Tél. 02 47 42 01 06	Monsieur Bregeon Directeur	Pilote
Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire	38 rue Augustin Fresnel BP 50139 37171 Chambray-les-Tours Cedex Tél. 02 47 48 37 37	Madame Martin Directrice	Accompagnement technique
Tours Métropole Val de Loire	60 avenue marcel Dassault CS 30651 37206 Tours Cedex 03 Tél. 02 47 80 11 11	Monsieur Guérin	Financement
Paris AgroTech	16 rue Claude Bernard 75231 Paris Cedex 05 Tél. 01 44 08 16 61	Mme Aubry M Leger	Accompagnement scientifique
INRA Nouzilly	INRA Val de Loire 37380 Nouzilly Tél. 02 47 42 77 00	Mme Beaumont	Accompagnement scientifique

5. Lien social

- ✓ Impulser la création d'une association de riverains, interface sociale avec le maraîcher

L'association de riverains permet de rassembler les habitants de « jardins perchés » sous un même statut juridique. Sa forme reste à définir, en relation avec les partenaires

Facile à créer, cette structure associative particulière est créée pour mettre en valeur les liens sociaux à développer dans cet habitat social.

Elle aura pour objet de mettre en relation les habitants de « jardins perchés » et le maraîcher afin de permettre, et de faciliter les échanges et la participation des habitants aux travaux de production, avec une protection des acteurs.



L'étude américaine de Katherine Alaimo (2006) reposant sur 766 personnes du Michigan, estime que les participants à un jardin collectif consomment 1,4 fois plus de fruits et légumes que les non-participants, qui sont 3,5 fois moins à consommer au moins 5 portions de fruits et légumes par jour.

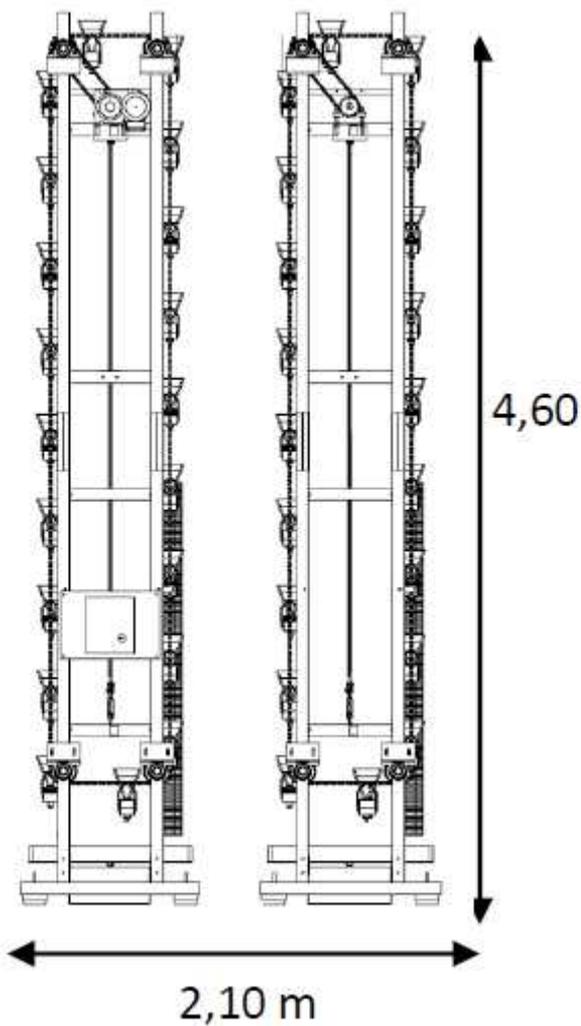
Ceci permettra le vivre ensemble dans « **J'habite mon jardin** »



GREEN UP :

UN ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION POLYVALENT

Green UP a été conçu et optimisé pour la culture verticale (vertical farming). Il intègre les contraintes d'une exploitation en milieu urbain, car il est silencieux (aucune nuisance pour les riverains), léger (adapté aux toitures), économe en ressource (le circuit de fertirrigation est fermé) et en déchets (culture en NFT). Il peut être installé sur la toiture d'un bâtiment



Production d'un groupe de 6 appareils de 4,60 m de hauteur

	SALADES	FRAISIERS	AROMATIQUES
Gouttières	120 gouttières de 9 emplacements	144 gouttières de 25 emplacements	
Nb de plants	1 080 salades Soit 57 salades/m ²	3 600 plants Soit 190 plants/m ²	
Poids de la charge (gouttières, plants, substrat, eau)	1 000 kg soit 50 kg/m ²	2 800 kg soit 150 kg/m ²	1 700 kg soit 90 kg/m ²
Poids du groupe de 6 appareils, chargé	2 000 kg soit 100 kg/m ²	3 800 kg soit 200 kg/m ²	2 700 kg soit 140 kg/m ²

AGRICULTEUR PROFESSIONNEL		
Configuration	1 groupe de 6 appareils	
Hauteur	4,60 m de hauteur	3 m de hauteur

Figure - Le CRITT Horticole a participé à la conception du carrousel de culture vertical **Green UP**.

En complément des GreenUP, un certain nombre de bacs de culture seront installés (répartition en fonction du maraîcher), afin de varier les productions à proposer à la clientèle.

Ces bacs, de type palox (bois classe 4, ou plastique), recevront le substrat qui alimentera les plantes.

Ceux-ci seront drainés, de manière à récupérer l'eau des plantes, et ainsi de les recycler.

Classe 4 : Les bois classe 4, sont des bois qui peuvent être en contact permanent avec l'eau douce, ces bois sont davantage stabilisés, ils sont imputrescibles.



Figure
Le p
nos



Figure Sur les toits d'AgroParisTech

Une partie de la chaleur nécessaire à la culture des fraises, salades, tomates, concombres, courgettes, champignons et plantes aromatiques (liste non limitative, qui sera définie en concertation avec le maraîcher) sera fournie par un système de chauffage venant de l'immeuble.

En cas de manque de chaleur suffisante complémentaire devrait être installé, afin de l'année, et de satisfaire ainsi les attentes.

Les légumes cultivés consommeront, durant les cultures conventionnelles en plein champ, pas utilisée par les plantes sera en effet récupérée et réinjectée.

50 kg par m² et par an : quantité de produits frais horticoles (légumes, fruits) qu'il est possible de produire en milieu urbain selon le rapport « Agriculture urbaine et périurbaine » de la FAO. Contrairement aux idées reçues, l'agriculture urbaine n'est pas incompatible avec une certaine productivité. Ainsi, au Japon, l'agriculture urbaine est « plus productive que son homologue rurale en ce qui concerne la valeur économique par hectare » (Capiw, 2009). En circuit fermé, l'eau qui ne sera

2. Les cultures au sol de l'immeuble.

Sur les 1000 m² de **surface au sol** mis à disposition du maraîcher, un ensemble de **bacs de culture** seront installés, de manière à se désolidariser du sol dont la qualité sanitaire ne peut être garantie après travaux, mais également de faciliter le travail du maraîcher en limitant au maximum la pénibilité du désherbage au sol.

Les bacs seront de type palox, posés sur palettes. Des bacs de récupération sous les pallox sont à prévoir.

La hauteur sera déterminée en fonction des souhaits du maraîcher. Il est probable que plusieurs hauteurs de culture seront proposées, de manière à permettre différents types de culture, mais également de se mettre à hauteur des publics différents.

Les espaces entre les différentes zones de production seront adaptés dans le double objectif d'une utilisation maximale de la surface, en vue de maximiser la production, mais également d'assurer les circulations des différents publics en toute sécurité.

Dans ces bacs seront cultivés les légumes qui nécessitent moins de chaleur.

La planification des productions sera bien entendu dépendante des choix du maraîcher choisi par Tours habitat, mais les plannings ci-dessous donnent une idée des productions possibles tout au long de l'année.

*Non OGM et cultivées sans pesticide, les semences et plantes seront choisies pour leur goût et leur qualité nutritionnelle, non pour leur calibre, leur couleur ou encore leur capacité à résister au transport sur de longues distances.
Cueillis à maturité, les produits seront livrés dans un rayon de proximité.*





P = Plantation ou semis ; R = Récolte

Ce planning de production sera à affiner en concertation avec le maraîcher. Nous attendons du maraîcher qu'il ait à cœur de produire toute l'année.

On peut également imaginer que les membres de l'association « J'habite mon Jardin » seront partie prenante du choix des espèces mises en culture.

3. Les productions fruitières des «jardins perchés».

L'exploitation sera isolée de l'extérieur par une clôture séparative. Celle-ci sera complétée par une présence complémentaire de végétaux décoratifs et alimentaires (pommes, poires, abricots, pêches, etc.) dont notamment un certain nombre de fruitiers en espalier, afin de profiter de la chaleur émise par les murs. Ceci participera également à la régulation thermique du bâtiment. En complément, un certain nombre de petits fruits (framboises, cassis, groseilles, etc.) seront implantés dans une zone production.

L'une des fonctions essentielles de ces arbres sera en complément de la production fruitière, une zone de régulation de la biodiversité, destinée à attirer les abeilles, ainsi que les oiseaux, cette zone permettra de lutter contre les insectes qui nuisent à la production.

4. Recyclage, compostage, biodiversité.



Il peut être envisagé d'installer quelques ruches, soit en toiture, soit au sol. Outre leurs fonctions bien connues de pollinisation, ses ruches permettront la production de miel au profit des habitants.

Une zone de compostage sera installée sur site, afin de récupérer tous les déchets végétaux, et ainsi de diminuer au maximum l'impact écologique de cette exploitation.

Les déchets alimentaires organiques des habitants pourront également être collectés.

Une partie de cette récupération peut d'ailleurs être recyclée par quelques animaux, poules³, lapins, moutons qui participeront ici à cet écosystème alimentaire, mais pourront également être des éléments attractifs de la ferme pédagogique, au profit des scolaires.

Concernant les biodéchets, la loi de transition énergétique d'août 2015 impose de généraliser le tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets d'ici 2025. Il faudra donc trouver des débouchés pour ces déchets : compostage, utilisation comme amendement organique ou comme mulch (BRF), utilisation comme substrat dans des bacs ou pour faire pousser des champignons, méthanisation.

5. Les éléments-clés de l'activité de production

✓ Produire

- Légumes : ce sont les éléments essentiels de l'outil «jardins perchés». Ils constitueront l'essentiel du chiffre d'affaires réalisé par le maraîcher.
- Animaux : la production animale sera très accessoire dans l'ensemble du projet, mais sera un facteur important de l'équilibre pédagogique du projet
 - Oeufs : 150 à 200 œufs par poule et par an
 - Poules : au terme de leur carrière de production d'œufs, et de leur travail de recyclage, les poules pourront être vendus (poule au pot)
 - Lapins : les quelques lapins présents seront utilisés pour produire des lapereaux, qui seront commercialisés

✓ Vendre

- Vente Directe : représente l'essentiel du chiffre d'affaires
 - AMAP/Paniers : ou toute autre forme à convenir entre le maraîcher et les habitants de «jardins perchés» sera un acteur majeur de cette commercialisation directe

3 On observe une moyenne de 1.5kg de restes alimentaires mangés par une poule par semaine, qui peut donc en théorie manger 100 kg de déchets par an. Il y a également des coûts d'aménagement (poulailler, grillage...) et de nourriture (complémentation en céréales) à prendre en compte.

- Sur site : une vente, par exemple hebdomadaire, pourrait être organisée pour la commercialisation des légumes non utilisés sur site.
- Marché : en période de forte production, les légumes qui ne trouvent pas preneur sur place, pourront être vendus sur un des marchés de Tours
- Circuits Courts : la vente directe pourrait éventuellement ne pas être suffisante pour écouler toute la production des « jardins perchés » une vente en circuit court pourra donc être utilisée en complément.
 - Épiceries du quartier, L'arrivage ?
 - Restaurants du quartier

Il est fort probable que la vente directe et l'utilisation des circuits courts utilisera l'intégralité des produits des « jardins perchés ». Dans le cas où toute la production ne serait pas écoulee, d'autres solutions peuvent être réfléchies par le maraîcher

- Ventes collectives : La Charette, / Tours de Fermes
 - Cantines / Restauration collective
 - Publique : Hopitaux / Maisons de retraite, etc.
- Ventes privées : Restauration d'entreprises
- Place des GMS
- Marque Produit de/en Touraine ? Voir Chambre d'Agriculture

Les services écosystémiques et «jardins perchés»

- **Quels sont ces services écosystémiques⁴ ?** (Données adaptées des études de Paris AgroTech, qui seront à optimiser avec leur partenariat dans le contexte de « jardins perchés »).
- **La création d'humus par des déchets** : l'ajout de compost, de vers de terre et de mycélium (champignon du sol) permettant de former un sol vivant au niveau duquel la matière organique libérera les éléments minéraux nécessaires à la croissance des plantes. Cela permettra de créer de véritables substrats légers et retenant mieux l'eau (portance sur les toits). Ici, on parle plutôt d'amendements dont la fonction est d'enrichir durablement une terre par des apports réguliers en matières organiques diversifiées et en maintenant une fertilité naturelle, afin de permettre aux plantes de subvenir naturellement à leurs besoins en nutriments.
- **L'installation d'éléments drainants** : des briques concassées, ou autres supports inertes, servant à drainer le fond des supports, mélangés avec de la laine de mouton pour aérer le sol.
- **La limitation de l'évaporation de l'eau** : en favorisant l'arrosage des plantes par capillarité et en complétant par un arrosage au goutte-à-goutte.
- **Favoriser l'exploitation des « microclimats urbains »**. Comme le relève Joseph Chauffrey⁵, la température maximale moyenne d'un mur végétal tourne autour de 30°C, alors que la température peut atteindre 60°C sur un mur classique, et cela est encore plus fort pour les toits sans couverture végétale, où l'on peut relever jusqu'à 80°C.
Ces problématiques montrent des solutions pour réguler les « îlots de chaleur » en ville.
Les potagers ne peuvent par ailleurs qu'en tirer des bénéfices pour démarrer des cultures précoces par la maîtrise de ces « microclimats chauds », ce qui est bénéfique pour la culture de légumes réclamant beaucoup de chaleur comme les tomates, les aubergines, les poivrons, les concombres, mais aussi figuiers et les physalis, etc...

4 Rapport agriculture urbaine et périurbaine, 15ème session du Comité de l'Agriculture (COAG) de la FAO, <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/9901sp2.htm>

5 <http://www.monjardinenpermaculture.fr/pages/le-jardin-de-150-m2-de-joseph-chauffrey>

L'équipe de Paris AgroTech s'est concentrée sur quatre services écosystémiques : l'approvisionnement alimentaire (quantité et qualité des récoltes), le recyclage de déchets, la régulation des eaux de pluie (quantité d'eau de pluie retenue et qualité des eaux de drainage) et le stockage de carbone lié à l'utilisation de matériaux riches en matière organique.

1. Résultats pour l'approvisionnement alimentaire — Les niveaux de production atteints sont supérieurs à ceux de jardins familiaux en plein sol et proches de ceux de maraîchers professionnels en agriculture biologique en Île-de-France. Les plus forts niveaux de rendement sont atteints dans les Technosols en présence de vers de terre (bac 2). La qualité est aussi au rendez-vous : aucune des récoltes ne dépasse les normes pour les métaux lourds mesurés et réglementés.
2. Résultats pour le recyclage des résidus urbains — C'est au Technosol enrichi en vers de terre (bac 2) que revient encore la palme de l'efficacité, avec une diminution de 50 % de l'épaisseur du substrat sur la première année (par tassement et par consommation des éléments nutritifs du « sol » par les plantes). Le Technosol sans vers (bac 1) et le bac témoin (bac 3) montrent quant à eux une diminution de l'épaisseur du substrat de 36 et 31 % respectivement ; cela traduit une consommation annuelle moindre de déchets par le système de culture.
3. Résultats pour la régulation des eaux de pluie — Les résultats sont ici semblables entre le témoin (bac 3) et les Technosols (bacs 1 et 2), avec de 74 à 84 % des eaux de pluie retenues. Par rapport à un toit nu, cette expérience montre tout l'intérêt d'installer des bacs de culture pour lutter contre le ruissellement des eaux de pluie.

En ce qui concerne l'impact de l'installation sur les eaux de drainage sortant des bacs, les Technosols (bacs 1 et 2) retiennent, sur les deux années d'expérimentation, plus de nitrates qu'ils n'en rejettent. À la différence du terreau (bac 3) et ce tout particulièrement en début d'expérimentation.

L'expérience était également vouée à tester l'aspect réduction des déchets. Le substrat, dans lequel ont poussé les légumes, était constitué à 50 % de déchets verts et de bois broyé issus de l'entretien d'espaces verts urbains.

Ces technosols ont de plus l'avantage de retenir les trois quarts des chutes pluviométriques et permettre ainsi de réduire les risques d'inondation en milieu bétonné.

6. Les supports de culture à privilégier

Les chercheurs de Paris AgroTech ont identifié, analysé et testé différents supports de culture.

Plusieurs techniques ont été étudiées.

1. L'une composée à parts égales de compost de déchets verts et de bois broyé, issus de l'entretien des espaces verts.
2. Le second bac est de même composition que le premier mais avec différents types de vers de terre, en vue d'accélérer la décomposition des déchets organiques.
3. Le troisième bac contient un sol témoin, composé de terre de jardinier.

Ces supports reconstitués par l'homme sont appelés technosols. « Aucun apport de fertilisants minéraux n'a été réalisé : seule la biodégradation des déchets organiques fournit les nutriments aux plantes », précise l'Inra.

7. Budgétisation

Fonctionnement :

Nous basons notre estimation de commercialisation sur 20 kg de légumes par an, avec un prix de vente moyen de 2 € par kg

	2019	2020	2021
Vente de légumes et de fruits	10 000,00 €	50 000,00 €	60 000,00 €
Formations pour adultes		10 000,00 €	20 000,00 €
Formations pour scolaires	1 000,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €
	+ animation grand public		
Total produits	11 000,00 €	62 000,00 €	85 000,00 €
Coûts de production	10 000,00 €	25 000,00 €	30 000,00 €
Intrants pour la pédagogie	1 000,00 €	2 000,00 €	3 000,00 €
Prestation pour la pédagogie	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
Total charges	16 000,00 €	32 000,00 €	38 000,00 €
Marge de production	- 4 000,00 €	30 000,00 €	47 000,00 €

Investissements nécessaires :

Bacs de culture

Chambre froide

La taille standard d'un potager familial pour nourrir 5 personnes sur une année est en moyenne de 100 à 150m² en appliquant les rotations, les successions et les associations. Justement, le défi est d'arriver à produire presque autant sur des surfaces entre 40 à 60m²

Raquel Moreno Benaranda



Green Up

Petit matériel de travail

Palettes pour relever les bacs de culture

Réseau hydrique

Salle de formation + écran + vidéoprojecteur + ordinateur + chaises + tables ? + armoire de stockage

Système de fertirrigation

Système de récupération des eaux de culture

Terre, terreau, technosol

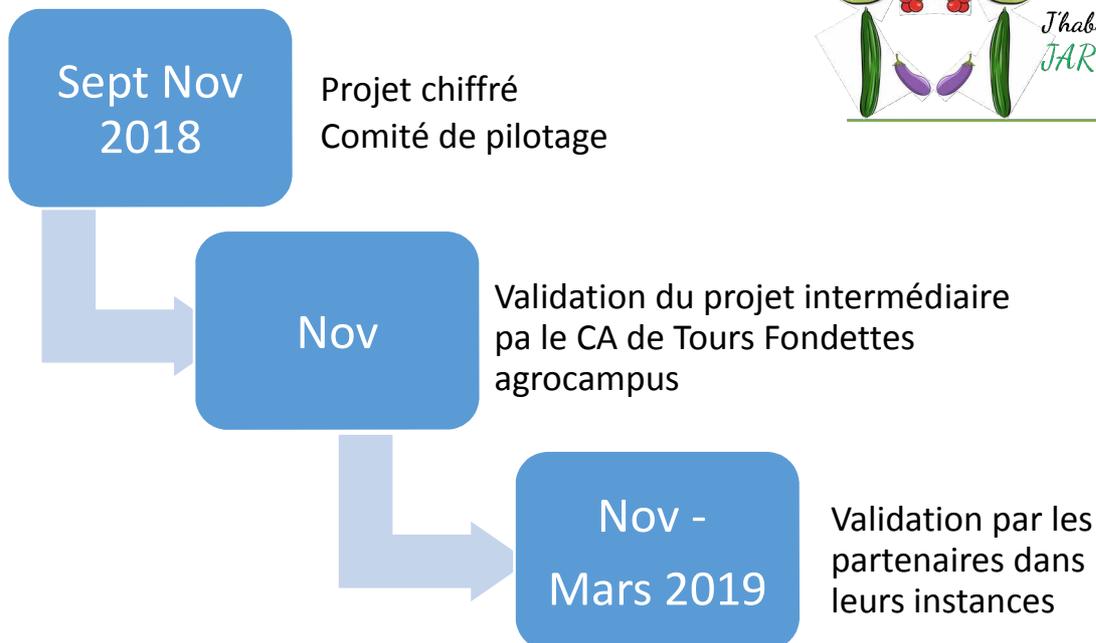
Zone d'élevage (lapins, poules, moutons, etc. ?)

Zone de compostage

La budgétisation des investissements sera étroitement dépendante des choix techniques et technologiques du maraicher choisi par Tours habitat.

Les coûts d'investissement sont en cours d'évaluation.

8. Phasage



- 2019**
- recrutement et installation d'un ingénieur chef de projet (agrocampus/Etat)
 - recrutement du maraîcher

Automne 2019 début des mises en culture

Les établissements agricoles et l'agriculture urbaine

<http://agriculture.gouv.fr/lagriculture-urbaine-au-coeur-dun-partenariat-entre-un-lycee-agricole-et-la-grande-distribution>

https://www.lamontagne.fr/brive-la-gaillarde/loisirs/fetes-sorties/2018/03/05/deux-etudiants-brivistes-vont-organiser-les-48-heures-de-lagriculture-urbaine-les-21-et-22-avril_12760436.html

<http://www.madmoizelle.com/agriculture-urbaine-temoignage-metier-903111>

https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2018/05/16/a-tours-l-agriculture-urbaine-investit-les-logements-sociaux_5299536_4811534.html

Exemple de l'espace-test de l'établissement : plaquette « Jardins de la Choisille » en annexe.

Annexes

- ✓ Présentation de Tours-Fondettes agrocampus
- ✓ Plaquette « Jardins de la Choisille »
- ✓ Partenariats
- ✓ Bibliographie



Tours-Fondettes agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations



Tours-Fondettes agrocampus

Une équipe de Direct

BREGEON Jean-Michel, Directeur de l'EPLEFPA

CARLIER Lydie, Directrice- Adjointe Formation initiale

BREMAUD Maud, Directrice-Adjointe Formation apprentissage

BORYSKO Florian, Directeur Adjoint du CFA / CFPPA

BINET Xavier, Responsable CFA / CFPPA sur Chinon

BARMOY Stéphane, Directeur de l'Exploitation AEHM

LAPOUGE Anne-Lise, Directeur de l'Exploitation Viticulture

RENAUT Hélène, Secrétaire Générale



Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus



Tours Fondettes agrocampus en chiffres

1 000 personnes en formation longues et autant en formation ponctuelles

180 personnes travaillant dont 90 sur budget EPL

5 missions : Formation initiale et continue, insertion, animation et développement
développement et expérimentation d'innovation agricoles et agroalimentaires, coopération
internationale

5 centres : lycée, CFA (Fondettes et Chinon), CFPPA et 2 Exploitations (Fondettes et Chinon)

30 membres du Conseil d'Administration : 10 représentants d'état, collectivités
établissement publics/ 10 représentants des personnels/ 10 représentants des élèves,
organisations syndicales

6 conseils consultatifs : Conseil Intérieur, Conseil de Perfectionnement, Conseil de
Conseils d'Exploitation et Conseil de l'Education et de la Formation

6 Millions d'Euros de Budget



Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus





Nos compétences

Domaines de compétences :

Horticulture/Maraîchage, Polyculture élevage, Viticulture, Paysage, Eau
Agriculture biologique, conservation des sols, Agriculture urbaine et périurbaine, D
territorial circuits courts, Espaces tests agricoles, éco-pâturage

Formations proposées :

- Filière Scientifique : BAC S
- Filière Technologique et Scientifique : BAC STAV
- Filière Professionnelle : du CAP au Bac pro
- Enseignement supérieur : 5 BTS dont un en apprentissage,
- 2 licences pro avec l'université de Tours
- Formation tout au long de la vie en agriculture, aménagement pay
métiers en hauteur : du BP TAP au BAC Pro et formations courtes



Nos forces



- **Implantation géographique péri-urbaine**
- **Image de l'Etablissement**
- **Compétences historiques**
- **Dimension et diversité des exploitations**



Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus

Un projet d'établissement en 5 axes

- **Entretenir et valoriser une dynamique de l'innovation**
- **Elaborer une offre de formation** correspondant aux besoins
- **Mettre l'exploitation au service de la pédagogie et des t**
- Favoriser les **dynamiques collectives**
- Développer « **Transversalité et Cohérence** » EPLEFPA



Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus

Des projets structurants

Réhabilitation :

- **Restructuration exploitation atelier laitier : 3 millions d'€ / 2018-2019**
- **Pôle Hydraulique/Sciences et Techniques des Equipements : 4.2 millions d'€ / 2018-2019**
- **Restructuration Externat/ Internat/ CDR/ Pôle Science : 8 millions d'€ / 2019-2020**

Ferme pédagogique :

Outil d'animation et de vulgarisation scientifique au service du territoire sur les liens entre l'agriculture, l'environnement, l'agriculture urbaine et périurbaine (maraîchage, écopaturage)

Innovation et Expérimentation pédagogique

en lien avec le Système National de Recherche et d'Appui de l'Enseignement Agricole



Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus

- 490 apprenants dont 140 étudiants
- 190 internes
- Des formations adaptées aux 4 Typologies d'apprentissage
 - Formation Scientifique : Bac S Ecologie Agronomie Territoire
 - Formation Technologique : Bac STAV Sciences & Technologies de l'Agriculture
 - Formation Professionnelle : Bac Pro PH Production Horticole
Bac Pro CGEA Conduite & Gestion de l'Exploitation Agricole
 - Formation Supérieure : BTSA PH Production Horticole
BTSA VO Viticulture-Oenologie
BTSA PA Productions Animales
BTSA GEMEAU Gestion & Maîtrise de l'Exploitation Agricole



Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus

DIMA	3 ^{ème}	Fondettes
Paysage / élagage	CAP, BAC PRO, CS, BTS	Fondettes et Chinon
Elevage et grandes cultures	CAP, BAC PRO	Fondettes et Chinon
Horticulture / maraîchage	CAP	Fondettes
Viticulture	CAP	Chinon
Hippique	CAP, BAC PRO	Fondettes

- A partir de 2018 : CAP Volaille
- A partir de 2019 : CAP Fleuriste
- Réseaux : Appreteam, partenariat CFAS
- Projets au cœur du territoire : Terres du Son – Meilleur Apprenti de France – A
Concours de reconnaissance des végétaux



Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus

Formations longues Conseil Régional	Paysage, élagage, agriculture, cordiste	200 stagiaires
Formations moyennes Pôle Emploi/FAFSEA	Vigne, ADEMA (découverte)	80 stagiaires
Formations courtes	Paysage, élagage	1000 stagiaires

• **Nouvelles formations 2018 :**
Formation BIO (Fondettes) – Agroéquipement (Chinon)

• **Réseaux :**
Form@terre - Préférences Formation

• **Projets au cœur du territoire :**
- Services A la Personne Paysages
- AEF Emploi : prestation de service aux entreprises
- Formations e-learning avec une start-up de Mame : MMI
- Action bouchers-éleveurs avec le Campus des Métiers et de l'Artisanat

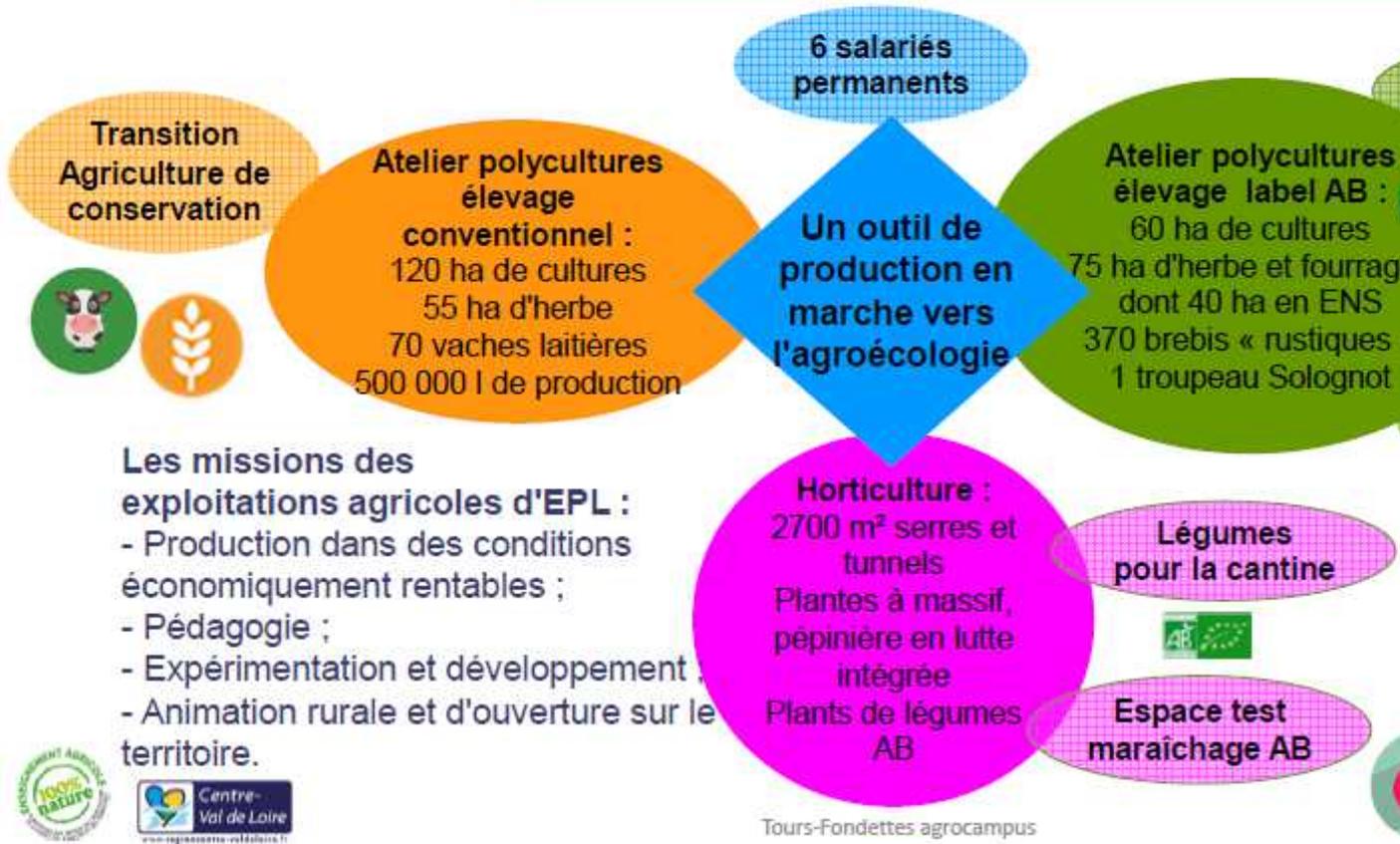


Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus



l' Exploitation Polyculture-Elevage-Horticulture-M



Annexe 1 : Présentation de Tours-Fondettes agrocampus



L'Exploitation Viti-vinicole de Domaine des Millarges

- **Exploitation viticole**
- 6 salariés
- 25 ha AOP Chinon
- +60 000 bouteilles
- Vins médaillés
- Acteur du territoire



- **Modernisation**
- Renouvellement
- Nouvelles Plantations
- Agriculture Biologique

- **Tournée vers l'agroécologie**
- Pulvérisateurs confinés
- Expérimentations / Essais



- **Dvlpt des formations adultes/apprentissage**
- **l'interprofession**



- **Pôle œnotouristique**



Tours-Fondettes agrocampus

Annexe 2 : Plaquette 'Les jardins de la Choisille'





Une
expérience
grandeur
nature



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

Pour savoir si l'espace test agricole
est adapté à votre projet,

CONTACTEZ NOUS

CHAMBRE
D'AGRICULTURE 37
02 47 48 37 37



ACEASCOPE
FORMASCOPE



ESPACE

LES JARDINS
DE LA CHOISILLE

Testez en
votre
d'installation
en maraîchage

- * Tester vos conditions
- * Commencer
- * Mettre en place vos

Annexe 2 : Plaquette 'Les jardins de la Choisille'



UN ESPACE TEST

LES ÉTAPES POUR BIEN DEMARRER VOTRE PROJET

POUR QUI ?

Vous avez :

- un **projet d'installation en maraîchage bio**,
- une **expérience professionnelle** significative dans le métier et/ou une formation agricole,
- **suffisamment de trésorerie de démarrage** pour financer les premiers investissements, les premiers achats et vos besoins privés.

POURQUOI ?

- **Démarrer progressivement** une activité de production sur un terrain mis à disposition par Tours Fondettes agrocampus.
- **Être accompagné** dans tous les aspects de votre projet d'installation pour vérifier la faisabilité technique, économique et humaine de votre projet professionnel.
- **Bénéficier** d'un cadre juridique et comptable légal et sécurisé et d'une couverture sociale : accidents du travail et maladies professionnelles (contrat CAPE).

POUR FAIRE QUOI ?

- **Tester** la faisabilité et la viabilité d'une activité de maraîchage, en affinant votre stratégie et vos compétences, et en évaluant votre capacité à gérer une entreprise et à dégager un salaire.
- **Expérimenter** en situation réelle une activité de production en maîtrisant les différentes dimensions de la gestion d'une exploitation.
- **Constituer** progressivement un réseau, tester différents débouchés et notamment celui de la restauration collective, et crédibiliser votre activité vis à vis des financeurs.

Un statut spécifique :

- avec signature d'un Contrat d'Entreprise (CAPE) avec l'agrocampus.
 - un statut juridique d'entreprise permettant un hébergement financier de votre activité.
 - un numéro SIRET, une assurance bancaire et un service conseil.
- Une durée de 1 à 3 ans** pour les candidats sélectionnés.

LES ETAPES :

Des entretiens :

- avec la **Chambre d'agriculture** pour le projet.
- avec l'**espace test** pour la phase d'accueil et l'opportunité de l'installation Test.
- avec la **couveuse** pour évaluer la personne et monter un projet pour rentrer en couveuse.

La création de votre entreprise

Vous vous installez en étant accompagné par des organismes d'aide à l'installation de votre projet professionnel.

L'ESPACE TEST DES JARDINS DE LA CHOISILLE C'EST QUOI ?

Un site dédié situé sur une exploitation de Tours-Fondettes agrocampus, comprenant une surface exploitable de 1 ha, 960 m² de tunnel froid, une chambre froide et un tunnel de stockage de 350 m² et d'outils de production.

Un accompagnement professionnalisé à la gestion d'entreprise, à la préparation à l'installation avec les techniciens de la Chambre d'Agriculture et les professionnels de l'agrocampus.



Annexe 3 : Partenariats

Partenariats



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



Tours-Fondettes agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations



www.cnrs.fr

CNRS innovation



Tours-Fondettes agrocampus

à l'Institut de CFA CFPPA Exploitations



CHAMBRES D'AGRICULTURE CENTRE-VAL DE LOIRE



Hort Paysage RESO THEM Un collectif pour accompagner la transition agro-écologique



www.cnrs.fr

CNRS innovation



Bibliographie

Articles

Alaimo K., Packnett E., Miles R. A., Kruger D. J., (2008) Fruit and Vegetable Intake among Urban Community Gardeners, *J. Nutr Educ Behav*, , 40 : 94-101.

Argailot, Janice (2014) Émergence et impacts de l'agriculture urbaine à Cuba. In : *Espaces et sociétés*, vol. 158, n° 3, p. 101. DOI: 10.3917/esp.158.0101.

Aubry C, Kebir L, (2013) Shortening food supply chains: a way for maintaining agriculture close to cities ? In *Food Policy* (accepted for publication)

Aubry C., Pourias J., (2013). L'agriculture urbaine fait déjà partie du métabolisme urbain. *Le Déméter 2013, Economie et Stratégies agricoles*, Club Demeter Editeur, 135 -15

Aubry, C., Dabat, M.H., Ramamonjisoa, J., Rakotoarisoa, J., Rakotondraibe, J., Rabeharisoa, L., 2012. Urban agriculture and land use in cities: An approach with the multi-functionality and sustainability concepts in the case of Antananarivo (Madagascar). *Land Use Policy* 29, 429–439. doi:10.1016/j.landusepol.2011.08.009

Aubry, Christine (2014) Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche. In : *Pour*, vol. 224, n° 4, p. 35. DOI: 10.3917/pour.224.0035.

Aubry, Christine; Chiffolleau, Yuna Circuits courts et agriculture périurbaine : définition, histoire et questions actuelles.

Aubry, Christine; Consalès, Jean Noël; Kebir, Leïla; Barraqué, Bernard (2014) L'agriculture urbaine en question. Épiphénomène ou révolution lente ? In : *Espaces et sociétés*, vol. 158, n° 3, p. 119. DOI: 10.3917/esp.158.0117.

Ba, Awa; Aubry, Christine (2011) Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine. Une nécessaire adaptation des concepts ? In : *Norois*, n° 221, p. 11–24. DOI: 10.4000/norois.3739.

Boily, M. E., 2012. L'agriculture périurbaine et urbaine au Québec: état de situation et perspectives. *Direction de l'appui au développement des entreprises et de l'aménagement du territoire*, Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

Brand, Caroline; Bonnefoy, Serge (2011) L'alimentation des sociétés urbaines. Une cure de jouvence pour l'agriculture des territoires métropolitains ? In : *Vertigo*, n° Volume 11 Numéro 2. DOI: 10.4000/vertigo.11199.

Crezuelle D., Roustang G. (2010), *L'autoproduction accompagnée, un levier de changement*, collection sociologie économique, Éditions Eres,.

Dubbeling, Marielle; Van Veenhuizen, René (2014) Formulation de politiques multi-agents et planification d'actions en agriculture urbaine et périurbaine. In : *Pour*, vol. 224, n° 4, p. 323. DOI: 10.3917/pour.224.0323.



Duchemin, Eric; Wegmuller, Fabien; Legault, Anne-Marie (2010) Agriculture urbaine. Un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers. In : Vertigo, n° Volume 10 numéro 2. DOI: 10.4000/vertigo.10436.

Gentilhomme, E., 2012. Dans quelle mesure la micro-agriculture urbaine constitue-t-elle une nouvelle initiative permettant de [re] tisser des liens entre le monde agricole et le reste de la société ? : outils de médiation pour un dialogue entre agriculture et société (Thèse de doctorat), 114 p.

Guiomar, Xavier , (2013) Les politiques et les lois visant à développer l'agriculture (péri)urbaine française.

Guisepelli, Emmanuel (2006) Place et fonctions de l'agriculture en zones périurbaines de montagne. Modes d'habiter et représentations du rural. In : Espace géographique, vol. 35, n° 2, p. 133. DOI: 10.3917/eg.352.0133.

Labbé, Joël (2014) Pour les circuits les plus courts. Les agricultures urbaines. In : Pour, vol. 224, n° 4, p. 73. DOI: 10.3917/pour.224.0073.

Laureau, Xavier (2014) Agricultures urbaines. Un vivier d'opportunités entrepreneuriales. In : Pour, vol. 224, n° 4, p. 159. DOI: 10.3917/pour.224.0159.

Mawois M., Aubry C., Le Bail M., 2011. Can farmers extend their cultivation areas in urban agriculture ? A contribution from agronomic analysis of market gardening systems around Mahajanga (Madagascar). Land Use Policy, 28 : 434–445.

Mawois M., Le Bail M., Navarrete M., Aubry C., (2012). Modelling spatial extension of vegetable land

Morel-Chevillet, Guillaume (2016) Agriculture urbaine et économie circulaire. In : ASTREDHOR.

Perrin, Coline (2015) Pour une comparaison internationale constructiviste. Une recherche sur l'agriculture urbaine en Méditerranée. In : Espaces et sociétés, vol. 163, n° 4, p. 89. DOI: 10.3917/esp.163.0089.

Perrin, Coline (2015) Pour une comparaison internationale constructiviste. Une recherche sur

Pezrès, Emmanuel (2010) La permaculture au sein de l'agriculture urbaine. Du jardin au projet de société. In : Vertigo, n° Volume 10 numéro 2. DOI: 10.4000/vertigo.9941.

Poulot, Monique (2014) Agriculture et acteurs agricoles dans les mailles des territoires de gouvernance urbaine. Nouvelle agriculture, nouveaux métiers ? In : Espaces et sociétés, vol. 158, n° 3, p. 13. DOI: 10.3917/esp.158.0013.

Pourias, Jeanne (2014) Production alimentaire et pratiques culturelles en agriculture urbaine Analyse agronomique de la fonction alimentaire des jardins Associatifs urbains à Paris et Montréal. Sciences agronomiques. AGROPARISTECH.

Reyburn, Stefan (2006) Évaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie. Études urbaines. Université du Québec à Montréal.

Sanz Sanz, Esther; Napoléone, Claude; Hubert, Bernard (2017) Caractériser l'agriculture périurbaine pour mieux l'intégrer à la planification urbaine. Propositions méthodologiques. In : Espace géographique, vol. 46, n° 2, p. 174. DOI: 10.3917/eg.462.0174.

Scheromm, Pascale; Perrin, Coline; Soulard, Christophe-Toussaint (2014) Cultiver en ville...

Cultiver la ville ? L'agriculture urbaine à Montpellier. In : Espaces et sociétés, vol. 158, n° 3, p. 49. DOI: 10.3917/esp.158.0049.

Thareau, Berthille; Bertrand, Nathalie; Rousier, Nicole (2006) L'agriculture dans une dynamique urbaine. Négociations autour d'usages du territoire. In : Géographie, économie, société, vol. 8, n° 3, p. 351–368. DOI: 10.3166/ges.8.351-368.

The Influence of Social Involvement, Neighborhood Aesthetics, and Community Garden Participation on Fruit and Vegetable Consumption, Am J Public Health 101 (8), 2011.

Zasada, I., (2011). Multifunctional peri-urban agriculture - A review of societal demands and the provision of goods and services by farming. Land use policy, 28(4), 639-648.

Webographie

<http://agricultureurbaine.fr> Consulté le 30 juin 2018

<http://agricultureurbaine-idf.fr> Consulté le 30 juillet 2018

<http://www.agricultureurbaine.net> Consulté le 15 juillet 2018

<http://www.fao.org/urban-agriculture/fr/> Consulté le 20 juillet 2018

<http://www2.agroparistech.fr/FONCTIONS.html> Consulté le 20 juillet 2018

<http://www2.agroparistech.fr/Ingenierie-des-Espaces-Vegetalises-Urbains-IEVU> Consulté le 12 juillet 2018

<http://www2.agroparistech.fr/-L-agriculture-urbaine-.html> Consulté le 05 aout 2018

<https://cultivetaville.com/> Consulté le 15 aout 2018

https://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_urbaine Consulté le 15 aout 2018

<https://lejournal.cnrs.fr/articles/le-boom-de-lagriculture-urbaine> Consulté le 20 aout 2018

<https://www.futura-sciences.com/planete/questions-reponses/eco-consommation-quest-ce-agriculture-urbaine-4797/> Consulté le 20 aout 2018

https://www.huffingtonpost.fr/2014/02/22/agriculture-urbaine_n_4831579.html Consulté le 30 juin 2018

<https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Productions/agricultureurbaine/Pages/agricultureurbaine.aspx> Consulté le 20 aout 2018

<https://www.paris.fr/agricultureurbaine> Consulté le 20 aout 2018



Chapitres de Livres

Calvet-Mir, L., March, H., Nordh, H., Pourias, J., & Čakovská, B. (2016). Motivations behind Urban Gardening: "Here I Feel Alive". In Urban Allotment Gardens in Europe (Routledge).
Simon Bell, Runrid Fox-Kämper, Nazila Keshavarz, Mary Benson, Silvio Caputo, Susan Noori, Annette Voigt.

Langemeyer, J., Latkowska, M., Gomez-Baggethun, E., Voigt, A., Calvet-Mir, L., Pourias, J., ... Balezentiene, L. (2016). Ecosystem Services from urban gardens. In Urban Allotment Gardens in Europe (Routledge, p. 116 141). Simon Bell, Runrid Fox-Kämper, Nazila Keshavarz, Mary Benson, Silvio Caputo, Susan Noori, Annette Voigt.

MOUSTIER P., MBAYE A., « Introduction », dans Moustier P., et al. (Eds), Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne, actes de l'atelier international du 20 au 24 avril 1998, Montpellier, France, CIRAD, 1999, pp 7-16.

Pourias, J. (2013). Inégalités d'accès à l'alimentation: un tour d'horizon des réponses possibles apportées par l'agriculture urbaine. In Agriculture urbaine: aménager et nourrir la ville (Vertigo, p. 319 - 338). Eric Duchemin, Laboratoire sur l'agriculture urbaine.

Pourias, J. (2016). La fonction alimentaire des jardins associatifs. Les exemples de Paris et de Montréal. In Nourritures jardinières dans les sociétés urbanisées (Hermann). Sylvain Allemand, Edith Heurgon.